

# **Rapport financier**

Compte de résultat 2022 et analyse

Budget prévisionnel 2023

# Compte de résultat 2022

## ANALYSE

---

Le résultat de l'exercice 2022 est de **+ 11 872,51€** pour un budget de **60 868,63 €**

Le Budget Prévisionnel 2022 voté à l'Assemblée Générale était à l'équilibre avec un budget de **67 820 €** (à noter une reprise sur provisions de 21 970 € afin d'équilibrer ce budget).

Le budget réalisé est donc inférieur de **6951,37 €**.

### ► Explications des résultats : excédent et diminution du budget global.

- Diminution du Budget : Sur la ligne 6410, rémunération des personnels, on observe une dépense inférieure au BP de **7 336,83 euros**, Grace à une très forte mobilisation des bénévoles qui œuvrent pour l'association, nous avons pu encadrer les Week-end Break sans faire appel à des animateurs vacataires, comme provisionné au BP 2022.

Depuis le début de cette action, nous avons quasiment toujours réussi à fonctionner grâce aux bénévoles, **mais nous sommes bien conscients que cette solution précaire peut s'étioler, et nous ne pouvons pas prévoir nos budgets prévisionnels, sans envisager l'obligation de recrutement.**

La ligne carburant et location de véhicules a considérablement augmenté : les déplacements sont plus importants :

- Pour la Bulle : le nombre de jeunes accueillis et la composition des groupes, nous obligent à louer régulièrement un minibus plus grand et adapté, notamment les jeudis, où nous nous déplaçons avec 3 jeunes en fauteuil.
- Pour les sorties en famille : de plus en plus de familles des Pachas ne disposent pas de véhicule personnel. Pour leur permettre d'accéder aux propositions de loisirs ou de répit, nous louons des véhicules.
- Le nouveau fonctionnement de mise à disposition des véhicules de la ville du Mans, dans un souci d'équité pour toutes les associations sportives mancelles, nous pénalise. Nous devons plus souvent louer au lieu d'emprunter, notamment pour les sorties de La Bulle.
- Enfin, l'augmentation des carburants, et globalement le coût de la vie, impacte notre budget associatif.

compte résultat provisoire 2022

CHARGES	BP	CR	PRODUITS	BP	CR
<b>60 - ACHATS</b>	<b>11 900,00 €</b>	<b>13 101,71 €</b>	<b>70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE</b>	<b>5 450,00 €</b>	<b>6 722,20 €</b>
prestations services activités	8 000,00 €	9 388,83 €	Participations des familles	4 450,00 €	5 423,11 €
fournitures entretien et petit équipement	3 000,00 €	1 695,62 €	Ventes de marchandises	1 000,00 €	1 299,09 €
carburant	- €	489,95 €			
Alim	900,00 €	1 527,31 €	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>33 400,00 €</b>	<b>54 439,11 €</b>
			CAF de la Sarthe	12 000,00 €	12 000,00 €
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>900,00 €</b>	<b>987,85 €</b>	Ville du Mans	7 000,00 €	6 300,00 €
Location	500,00 €	603,67 €	ARS	5 500,00 €	5 212,78 €
Maintenance	100,00 €	240,00 €	Département	5 000,00 €	5 000,00 €
Assurance	300,00 €	144,18 €	Dotations cantonales	300,00 €	313,00 €
			Remboursements service civique	2 600,00 €	2 113,33 €
			sdjes (fdva 1et2)	1 000,00 €	3 500,00 €
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 800,00 €</b>	<b>3 839,87 €</b>	subv exceptionnelle CPAM		5 000,00 €
ADP	450,00 €	450,00 €	subv exceptionnelle FDVA		15 000,00 €
publicité	1 380,00 €	391,03 €			
déplacement, missions SC, formations	3 520,00 €	2 670,95 €			
téléphone, frais postaux	350,00 €	278,39 €	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COL</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>11 049,87 €</b>
service bancaires	100,00 €	49,50 €	dons privés et mécénat entreprise	6 200,00 €	10 089,87 €
			Cotisations	800,00 €	960,00 €
<b>63- IMPOTS ET TAXE</b>	<b>400,00 €</b>	<b>489,00 €</b>			
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>48 520,00 €</b>	<b>41 183,17 €</b>	<b>76- PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>322,63 €</b>
Rémunération de personnel	29 320,00 €	24 908,05 €			
charges sociales	19 000,00 €	14 757,21 €	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>207,33 €</b>
autres charges de personnel	200,00 €	1 517,91 €			
<b>65- AUTRES CHARGES DE GESTION C.</b>	<b>200,00 €</b>	<b>738,27 €</b>	<b>78 - REPRISE SUR PROVISIONS</b>	<b>21 970,00 €</b>	
cotisations					
<b>67 - CHARGES EXCEPT</b>	<b>100,00 €</b>	<b>467,62 €</b>			
<b>68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>		<b>61,14 €</b>	résultat de l'exercice: excédent		<b>-11 872,51 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>67 820,00 €</b>	<b>60 868,63 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>67 820,00 €</b>	<b>60 868,63 €</b>
<b>86-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		<b>9984,35</b>	<b>86-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		<b>9984,35</b>
mise à dispo locaux		1757,25	mise à dispo locaux		1757,25
personnel bénévoles		8227,1	personnel bénévoles		8227,1
<b>TOTAUX</b>	<b>67 820,00 €</b>	<b>70 852,98 €</b>	<b>TOTAUX</b>		<b>70 852,98 €</b>

- **L'excédent 2022**

L'excédent 2022 est de **11 872,51 euros**.

Lors de l'Assemblée Générale 2022, une reprise sur provision d'un montant de 21 970 euros était votée, pour équilibrer le budget.

Mais deux subventions exceptionnelles soulevées fin 2022 sont venues soulager les comptes :

- Une Subvention de la CPAM pour un soutien au dispositif de La Bulle d'un montant de 5 000 euros.
- Une subvention exceptionnelle de la DRSDJES versée en décembre pour l'ensemble des ateliers familles d'un montant de 15 000 euros.

**Il est proposé que cet excédent soit versé en réserve de trésorerie.**

# Budget Prévisionnel

export BasiCompta au 02/12/2022

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Charges	Montant	Produits	Montant
<b>60 - Achat</b>	<b>14 100,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>6 266,00 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	8 000,00 € +	Prestation de services	5 466,00 € +
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 € +	Vente de marchandises	800,00 € +
Fournitures non stockables (eau, énergie)	800,00 € +	Produits des activités annexes	0,00 € +
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 000,00 € +		
Autres fournitures	3 300,00 € +		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 180,00 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploration</b>	<b>52 212,00 €</b>
Sous traitance générale	0,00 € +	Etat (ANS, ARS, ...)	5 212,00 € +
Locations	700,00 € +		
Entretien et réparation	180,00 € +	Région(s)	0,00 € +
Assurance	300,00 € +		
Documentation	0,00 € +		
Divers	0,00 € +	Département(s)	25 000,00 € +
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>3 900,00 €</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	450,00 € +	Commune(s)	7 000,00 € +
Publicité, publication	450,00 € +	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00 € +
Déplacements, missions	2 500,00 € +		
Frais postaux et de télécommunications	400,00 € +	Organismes sociaux (à détailler)	13 000,00 € +
Services bancaires, autres	100,00 € +		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	Fédération	0,00 € +
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 € +	Fonds européens	0,00 € +
Autres impôts et taxes	0,00 € +	ASP	2 000,00 € +
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>53 948,00 €</b>	Autres recettes (précisez)	0,00 € +
Rémunération des personnels	30 948,00 € +		
Charges sociales	20 500,00 € +	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>8 900,00 € +</b>
Autres charges de personnel	2 500,00 € +	Dont cotisations	900,00 € +
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>200,00 € +</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,00 € +</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00 € +</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>1 150,00 € +</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>200,00 € +</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>5 000,00 € +</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0,00 € +</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00 € +</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>73 528,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>73 528,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>14 500,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>14 500,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 € +
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 500,00 € +	Prestations en nature	2 500,00 €
Personnel bénévole	12 000,00 €	Bénévolat	12 000,00 € +
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>88 028,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>88 028,00 €</b>

Résultat : **0,00 €**

- **Perpectives 2023**

Pour 2023, l'association souhaite maintenir ses activités en place au même rythme, et consolider le projet Week-end Break, pour lequel nous recevons de nombreuses demandes d'inscription.

Un des axes prioritaires de l'association reste la question **d'un local permanent et adapté**, puisque à ce jour, nous sommes toujours dans l'expectative. Depuis toujours, la ville du Mans a été très soutenante pour les Pachas, mettant à disposition divers locaux, qui facilitent l'organisation de notre activité. Lors de l'AG de 2022, la ville du Mans s'est encore prononcée favorablement pour soutenir les Pachas dans cette problématique. Mais à ce jour, aucune proposition n'a été officiellement faite. De plus, un Établissement de Vie Sociale est programmé dans le quartier de l'Epine, et l'association, à l'horizon de l'été 2024, n'aurait plus accès au bureau de la maison de quartier de Pierre Perret.

Depuis le 1er décembre 2022, pour répondre à la réalité de son temps de travail, la salariée est passée d'un 0,8ETP à un temps plein. De même, son salaire a été réévalué, selon la valeur du point en vigueur et son ancienneté à L'Association.

Le budget Prévisionnel 2023 prévoit de faire évoluer le poste 0,2ETP, en 0,5ETP à compter du mois de septembre.

2023 continuera d'être l'année du maintien, voire du développement des partenariats avec les établissements et associations s'adressant aux familles. La notion de partage des richesses, de la rencontre et du vivre ensemble étant toujours des priorités pour notre association.